

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 21347
Numéro SIREN : 914 752 787
Nom ou dénomination : 85-87 JEAN JAURES

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2023 sous le numéro de dépôt 128836

85-87 JEAN JAURES

Société par actions simplifiée au capital de 1000 €

Siège social : 29, avenue Hoche – 75008 Paris

914 752 787 RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 25 SEPTEMBRE 2023

PROCES VERBAL

L'An deux mille vingt-trois et le vingt-cinq septembre à dix heures,

Les actionnaires de la société par actions simplifiée **85-87 JEAN JAURES**, au capital de 1.000 € divisé en cent (100) actions d'une valeur nominale de dix euros chacune (10 €) ont décidé de procéder au siège social, à une assemblée générale ordinaire animée par Monsieur Alexandre Bibas en sa qualité de Président.

Sont présents :

- **SAS BF5** à concurrence de 80 actions.....80 actions
- **M. Alexandre BIBAS** à concurrence 20 actions.....20 actions

Le Président constate que les actionnaires présents représentent l'intégralité du capital social et que l'assemblée est, en conséquence, habilitée à délibérer.

Le Président déclare que le texte des résolutions proposées a été adressé aux actionnaires dans les délais légaux et dans le même temps, tenus à leur disposition au lieu du siège social.

Ainsi les actionnaires ont pu librement exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par loi.

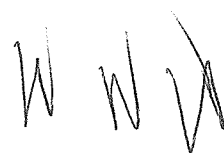
L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

ORDRE DU JOUR

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Monsieur Alexandre BIBAS de ses fonctions de Président,
- Nomination d'un nouveau Président,
- Pouvoir pour formalités.

Le Président déclare la discussion ouverte, personne ne demandant la parole, celui-ci met aux voix les résolutions suivantes :



PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée accepte la démission de M. Alexandre BIBAS de ses fonctions de Président.
Cette décision prend effet à compter de la présente assemblée générale.

Cette résolution, est adoptée à l'**unanimité**.

DEUXIEME RESOLUTION

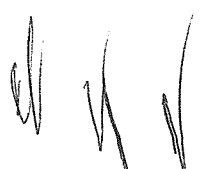
L'Assemblée Générale, statuant à titre ordinaire, décide de nommer :

ABIGESTIM, société par actions simplifiée, au capital de 100 000 €, dont le siège social est situé à 29 avenue Hoche - 75008 Paris, immatriculée RCS Paris 914 695 689, en qualité de Présidente de la Société, à compter de ce jour pour un mandat d'une durée de 5 ans.

Elle représentera la société à l'égard des tiers et est investie des pouvoirs les plus étendus en toutes circonstances au nom de la société dans les limites de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi et les Statuts attribuent aux actionnaires.

ABIGESTIM, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et satisfaire toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour exercer lesdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'**unanimité**.

A handwritten signature in black ink, consisting of several stylized, overlapping loops and strokes, located in the bottom right corner of the page.

TROISIEME RESOLUTION

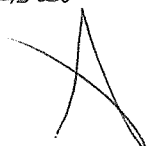
L'Assemblée Générale, statuant à titre ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres formalités qu'il appartiendra de faire.

Cette résolution est adoptée à l'**unanimité**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le nouveau Président, le Président sortant et les actionnaires.

*Bon pour acceptation des fonctions
de Présidente de la société*



Par SAS ABIGESTIM (*)
Présidente
Représentée par M.
Alexandre BIBAS



M. Alexandre BIBAS
Actionnaire



BF5,
Actionnaire, représentée par
M. Alexandre BIBAS

(*) Bon pour acceptation des fonctions de Présidente de la société

